

Prestations à destination des entreprises et administrations



 **RECYCL'ARTE**

Recycl'Arte assure la promotion du vélo comme mode de déplacement au Pays Basque et réalise des animations et formations à destination des entreprises et administrations, pour les accompagner à réaliser leur Plan de Déplacement.

Avantages pour l'établissement :

- ✓ diminue les problèmes de stationnements et réduit les coûts
- ✓ réduits les risques d'accidents de trajet
- ✓ crée de la convivialité
- ✓ améliore la santé, le dynamisme et le bien-être des salariés.es
- ✓ contribue à l'image sociétale et environnementale

Avantages pour les salarié.es :

- ✓ bon pour la santé
- ✓ pratique, rapide
- ✓ agréable, libérateur
- ✓ source d'économies
- ✓ utile pour l'environnement

Le vélo ce n'est pas qu'un sport : c'est un transport !

Alors, comment encourager l'usage du vélo dans votre établissement ? Nous pouvons vous conseiller ! Vous trouverez dans ce document des formations et des services pour vos collaborateurs.trices (qu'ils.elles se déplacent à vélo ou... en voiture !), afin de les mettre en selle avec les bonnes bases de conduite en ville, de les encourager, de leur permettre de rouler avec un vélo sûr ...

Nos Réseaux



Recycl'Arte travaille en partenariat avec les acteurs publics de la mobilité et des déchets pour permettre le développement du vélo et la réparation des vélos d'occasion.

Contact : Claire Dutrillaux. Tel : 06 89 58 98 06

contact@recyclarte.org

Recycl'Arte 18 rue Ieku eder 647000 Hendaye

www.recyclarte.org

Sommaire

FORMATION

- Conduite vélo en ville - pages 4-5
- Coach vélo - page 6
- Entretien et vérification du vélo - page 7
- Adhésion collective à l'atelier d'auto-réparation de vélos- page 8

SERVICES ET ANIMATIONS

- Vérification technique - page 9
- Forum - page 10
- Challenge « au boulot à vélo » - page 11
- Expertise vélo pour le Plan de mobilité - page 12

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les formateurs de Recycl'arte – page 13
- Tarifs – pages 14 et 15

1. Formation « Conduite vélo en ville »

Pourquoi

Pour apprendre à circuler à vélo en sécurité, alliant théorie, réglages de base et mise en situation, la formation dispense **de nombreux conseils pratiques pour circuler facilement en ville.**

Objectifs

- Acquérir les outils et connaissances nécessaires pour changer son regard sur la pratique du vélo comme mode de transport urbain.
- Etre capable de circuler à vélo en sécurité avec les autres usagers de la rue.

Public

Groupe de 4 à 8 salarié.es maximum -
Cyclistes débutant.es, occasionnel.les ou confirmé.es.

Contenu

4 séquences (qui peuvent être regroupées)

- Séquence 1 : Connaissance du vélo comme mode de déplacement (durée : 35 min.)
 - Les avantages des déplacements à vélo
 - Les freins à la pratique et comment les surmonter
- Séquence 2 : Bien circuler à vélo en ville (durée : 40 min.)
 - L'équipement du vélo et du cycliste, la lutte contre le vol
 - Les conseils pour bien circuler à vélo
 - Les risques inhérents au cycliste
- Séquence 3 : Préparation du vélo (durée : 30 min.)
 - Réglages ergonomiques (selle et guidon)
 - Conseils d'entretien (freins et pneus)
- Séquence 4 : Circuler à vélo en ville : mise en situation (durée : 1h45 min.)
 - Observer les aménagements urbains et savoir les utiliser : bande cyclable, piste cyclable, SAS vélo, voie partagée bus-vélo, double sens cyclable, chaussée à voie centrale banalisée, cédez-le-passage cycliste au feu, zone à trafic limité.
 - S'initier aux gestes de conduite en ville à travers **plusieurs tests** : au moins deux carrefours à sens giratoire et un tourne-à-gauche ou un rétrécissement de chaussée.
 - Connaître les droits et devoirs du cycliste : cohabitation avec les piétons, angles morts, distance de sécurité, remontée de file

Durée

3,5 heures pour l'ensemble de la formation

Modalités

- La formation se déroule avec un minimum de 4 salarié.es.
- L'entreprise prend les inscriptions et informe Recycl'Arte 15 jours avant la date, via une fiche-type envoyée par Recycl'Arte.

- Une convention est établie entre l'entreprise et Recycl'Arte.
- Les salarié.es ont leur propre vélo et équipements ou bien l'entreprise leur en met à disposition (nous consulter pour la constitution d'un parc de vélos).
- L'entreprise met à disposition de Recycl'Arte, une salle de réunion équipée d'un ordinateur et vidéo-projecteur, d'un tableau veleda ou paperboard
- Recycl'Arte fournit de la documentation à chaque participant-e.
- Recycl'Arte dispose d'outils et de pompes pour la partie réglages.

A noter Cette formation peut être animée dans des zones périurbaines ou des zones d'activité.

Tarif: Voir page 14

2. Formation « Coach vélo »

Pourquoi Pour démultiplier la pratique du vélo !

De nombreuses personnes souhaitent se déplacer à vélo mais n'osent pas se lancer, par peur d'être en difficulté dans la circulation. Un accompagnement individualisé sur 3-4 trajets par un.e collègue cycliste expérimenté.e est rassurant et peut avoir des effets très positifs sur la pratique.

Objectif

Pour le coach : acquérir les outils et connaissances nécessaires pour être capable d'accompagner et conseiller un.e cycliste urbain débutant.e.

Pour le cycliste initié : acquérir la connaissance de l'équipement nécessaire et de l'état de son vélo, l'acquisition de gestes de conduite en ville, la connaissance d'itinéraires.

Public

Groupe de 4 à 12 salarié.es maximum - Cyclistes urbain.es confirmé.es. **Il est souhaitable que les participant.es aient bénéficié auparavant de la formation « conduite vélo en ville ».**

Contenu

- L'équipement du vélo et du cycliste
- La vérification de l'état du vélo
- Les réglages taille/confort du vélo
- Les évolutions récentes du code de la route
- Les risques inhérents au cycliste, les risques courants facilement maîtrisables
- Les difficultés, peurs et comportements des cyclistes urbains débutants
- La méthodologie d'accompagnement d'un cycliste
- Le diagnostic du niveau du cycliste accompagné

Durée

3,5 heures

Modalités

- La formation se déroule avec un minimum de 4 salarié.es.
- L'entreprise prend les inscriptions et informe Recycl'Arte 15 jours avant la date, via une fiche-type envoyée par Recycl'Arte.
- Une convention est établie entre l'entreprise et Recycl'Arte.
- L'entreprise met à disposition de Recycl'Arte une salle de réunion équipée d'un ordinateur et vidéo-projecteur, d'un tableau veleda ou paperboard
- Recycl'Arte fournit de la documentation à chaque participant.e.

Tarif : Voir page 14

3. Formation « Entretien et vérification vélo »

Pourquoi

Un vélo mal entretenu, mal réglé, peut vous faire prendre des risques alors qu'ils sont facilement évitables. Cette formation vise à donner les bases pour entretenir son vélo et savoir diagnostiquer son état.

Objectifs

- Distinguer les points importants de sécurité : freins, éclairage, direction, roues/pneus
- Etre capable de diagnostiquer l'état du vélo
- Connaître les bases pour l'entretien du vélo
- Etre capable d'effectuer quelques réglages de base

Public

Groupe de 4 à 8 salarié.es maximum – pas de prérequis.

Contenu

- Information : rappel de l'équipement obligatoire du vélo et recommandations sur l'équipement accessoire (notamment contenu d'un kit réparation).
- Les freins : diagnostic puis réglages des patins, tension des câbles, équilibre freinage.
- Réglages ergonomiques (guidon, selle, leviers freins).
- La technique pour : enlever facilement une roue arrière, remettre une chaîne qui a déraillé.
- Vérification de l'état du vélo.
- Conseils sur l'entretien régulier d'un vélo.

Méthode Démonstration/application, échange expériences, questions/réponses.

Durée 2 heures

Modalités

- Une convention est établie entre l'entreprise et Recycl'Arte.
- **Les salarié.es ont leur propre vélo.**
- L'entreprise fournit une table et une bâche ou cartons pour protéger le sol.
- Recycl'Arte apporte les outils ainsi que deux pompes à pied.
- Recycl'Arte fournit de la documentation à chaque participant.

Tarif : Voir page 14



4. Adhésion collective à l'atelier d'auto-réparation de vélos

Pourquoi

Il n'y a pas de meilleure garantie pour être totalement autonome avec son vélo que de savoir le réparer en cas de pépin.

Quand certains ont juste besoin de savoir changer une roue et serrer un câble de frein, d'autres ont en tête de créer leur propre vélo de A à Z selon leurs envies. C'est tout cela que permet l'adhésion à l'atelier d'auto-réparation de Recycl'Arte situé aux Joncaux à Hendaye.

Objectifs

Faciliter l'accès à l'atelier d'auto-réparation des salarié.es, par la prise en charge de l'adhésion par l'entreprise.

Contenu

L'adhésion collective permet accéder à l'atelier pendant ses heures d'ouverture et d'obtenir des tarifs solidaires pour l'achat à petit prix de pièces détachées, de consommables (chambres à air, gaine de freins...), le prêt gratuit d'outils professionnels et le conseil de mécanicien.nes confirmé.es.

Un devis est proposé à l'entreprise, en fonction des besoins exprimés lors d'un entretien préalable. Une fois le devis accepté, une convention est établie entre Recycl'Arte et l'entreprise. Celle-ci précise, notamment, le nombre de « pack salarié » inclus dans l'adhésion collective. Un « pack salarié » comprend systématiquement une adhésion à Recycl'Arte et à son atelier d'auto-réparation. D'autres prestations peuvent être négociées et incluses dans le pack.

Public

Tous les salarié.es peuvent être inclus dans le « pack salarié » (c'est une très bonne façon de les inciter à reprendre le vélo) ou alors seulement ceux qui se sont déclarés intéressés

Durée

La convention est signée pour 1 an. Elle est renouvelable chaque année sur simple demande de l'entreprise.

Tarif : En fonction du nombre de salariés et du contenu précis de l'adhésion collective (sur devis).



5. Vérification technique

Pourquoi

Un vélo en bon état et bien réglé est gage de sécurité et de confort.

Objectifs

- ✂ • Savoir d'où viennent les dysfonctionnements de son vélo et connaître les pièces à changer.
- ✂ • Etre sensibilisé au bon entretien de son vélo : à quelle fréquence et comment huiler sa chaîne, à quelle pression gonfler ses pneus, que faire pour régler ses freins, etc.
- ✂ • Connaître les équipements obligatoires du vélo.
- ✂ • Obtenir des conseils pour les réglages ergonomiques et le confort.

Public

Jusqu'à 9 salarié.es maximum par intervenant par demi-journée (3 heures).

Contenu

- ✂ • Une trentaine de points sont contrôlés et quelques réglages sont effectués sur place :
 - freins (tension des câbles, positionnement des patins, équilibrage)
 - dérailleurs (butée et tension des câbles)
 - resserrage du jeu de direction ◦ nettoyage des galets et lubrification de la chaîne (si elle est sèche et propre)
- ✂ • Une fiche remise à chaque participant.e lui permet de garder la trace de ce qui a été fait et de ce qui est éventuellement à réparer/remplacer sur le vélo.

Durée

Adaptée à la demande.

Modalités

- ✂ • **L'entreprise propose une inscription au préalable** et informe Recycl'Arte 15 jours avant l'intervention prévue du nombre d'inscrit.es, ceci afin de réajuster le temps nécessaire/le nombre d'intervenants nécessaires.
- ✂ • **L'entreprise programme des rendez-vous toutes les 20 minutes**, le.la salarié.e apporte son vélo pour le faire vérifier et échanger avec les intervenants. **Cette organisation est qualitative** car elle permet un échange direct entre le.la salarié.e et l'intervenant : réponses aux questions, conseils réglages et entretien apportés, gestes réglage montrés.
- ✂ • **L'entreprise met à disposition de Recycl'Arte:**
 - un abri de 15-20m² à proximité des vélos à vérifier, avec possibilités d'éclairage
 - deux tables (pour poser outils et documentation)
- ✂ • **Recycl'Arte apporte :**
 - outils, pompes à pied
 - des cartons ou une bâche pour protéger le sol des dépôts de graisse/saletés
 - documentation

Tarif : Voir page 14

6. Forum

Pourquoi

Pour informer les salarié.es lors d'un événement avec un relais d'information des partenaires déplacement (Syndicat des mobilités, Hego bus, SNCF, etc).

Objectifs

- ✚ • Etre sensibilisé à la bonne conduite du vélo en ville.
- ✚ • Connaître les équipements obligatoires du vélo et du cycliste.
- ✚ • Obtenir des conseils sur son trajet vélo domicile-travail.
- ✚ • Découvrir les actions de Recycl'Arte

Public

Pas de limite de nombre de salarié.es.

Contenu

Il peut être organisé le matin ou à la pause déjeuner et être adapté à la demande et comprendre :

- ✚ • Vidéos pédagogiques
- ✚ • Quizz « code de la rue, droits et devoirs du cycliste »
- ✚ • Un test de vélos à assistance électrique, avec un partenaire vélociste

Durée

Adaptée à la demande.

Modalités

✚ • L'entreprise met à disposition de Recycl'Arte :

- un espace idéalement situé pour le passage des salarié.es
- une table (pour poser documentation et ordinateur)
- proximité branchement sur secteur ou rallonge fournie
- un espace extérieur pour le test de vélos à assistance électrique, avec idéalement un abri pour les vélos et intervenants

✚ • Recycl'Arte apporte :

- ordinateurs et documents à visionner
- documentation et questionnaire quizz

Tarif: Voir page 14

7.Challenge «au boulot à vélo»

Pourquoi

Pour inciter les salarié.es, sur une journée, à venir au travail à vélo lors d'un événement festif autour du vélo

Objectifs

Encourager les (potentiels) cyclistes à se mettre en selle sur la journée

A long terme: motiver et stimuler les salarié.es à venir travailler à vélo au quotidien

Public

Tous les salariés d'une entreprise, ou d'un site.

Contenu

Le challenge est porté en interne par un référent motivé et investi.

Les salariés sont invités à venir un matin au travail à vélo. L'entreprise et Recycl'Arte proposent un accueil festif sur une plage horaire de 2h environ, selon l'échelonnage des embauches.

Lors de l'accueil festif, Recycl'Arte sensibilise aux règles de sécurité de base.

Recycl'Arte fournit un « kit vélo » pour récompenser un participant du challenge.

Les modalités de distribution du « kit vélo » sont à discuter avec les organisateurs internes du challenge. Le contenu du « kit vélo » peut être variable.

En option : d'autres animations peuvent compléter le challenge.

Durée

2H d'animation

Modalités

Le challenge se prépare en amont. Recycl'Arte fournit à l'entreprise des supports de communication et un soutien à l'organisation. L'entreprise utilise tous les moyens de communication à sa disposition pour mobiliser ses salariés.

Pour bien préparer et mobiliser ses salariés pour le challenge, l'entreprise peut solliciter Recycl'Arte sur d'autres prestations : formation à la circulation à vélo, stand d'information avec contrôle technique des vélos, aide au tracé d'itinéraires etc.

Tarif

Voir page 14

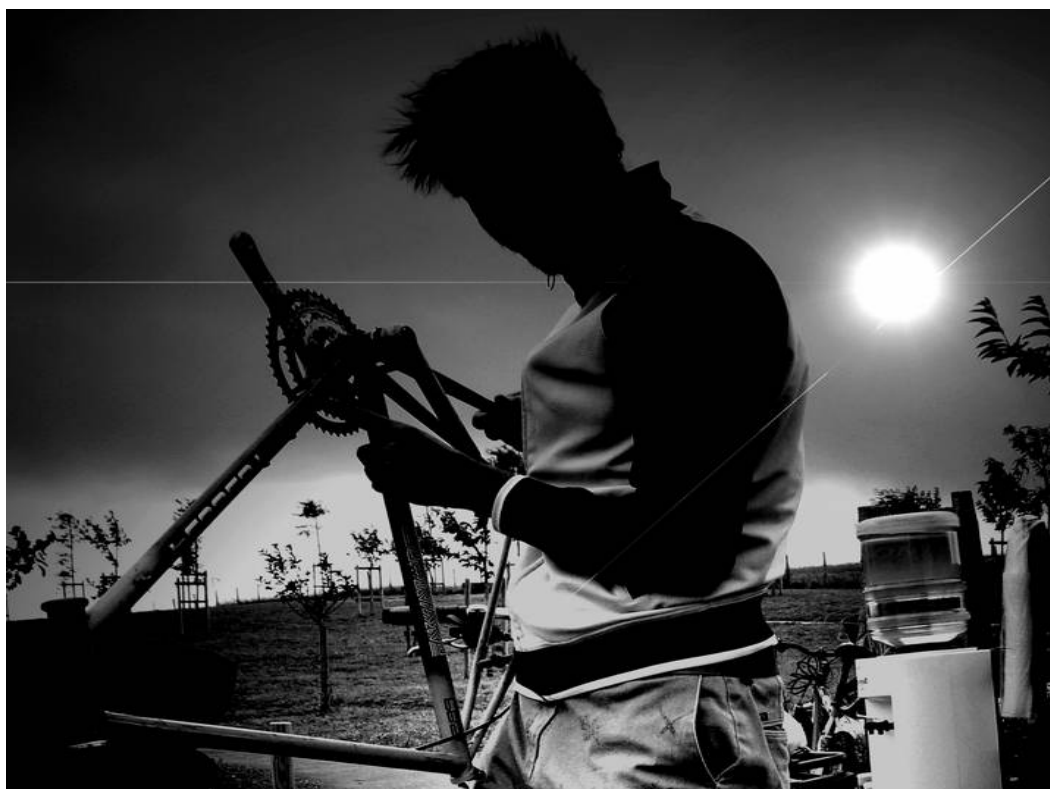
Les formateurs de Recycl'Arte

Les animations sont coordonnées par Gautier Henaff « Educateur mobilité à vélo » salarié de l'association Recycl'Arte et co-animées par des salariés et bénévoles de l'atelier vélo de Recycl'Arte.

Gautier Henaff est titulaire d'un **Certificat de Qualification Professionnelle « Educateur Mobilité à Vélo »** (CQP « EMV »), diplôme créé en 2011 par l'Instance de Coordination de l'Apprentissage de la Mobilité à Vélo (ICAMV), regroupant le Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC), la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), et le syndicat national des moniteurs cyclistes français (MCF). Le CQP « EMV » comprend 105h de formation et au moins 49h de stage. Ce diplôme permet de savoir :

éduquer à la sécurité par des actions de partage de la rue entre les différents usagers ;
mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo ;
animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement.

Les salarié.es et bénévoles de l'atelier vélo de recycl'Arte sont animateurs d'une **vélo-école adulte** pour répondre à tous les niveaux : du simple débutant jamais monté sur un vélo jusqu'aux personnes à l'aise sur un vélo mais pas forcément habituées à la circulation urbaine. Ils interviennent également auprès des publics jeunes, principalement dans le cadre scolaire. Enfin ils ont une grande expérience dans le transfert de connaissance au sein de l'atelier vélo Recycl'Arte: un atelier de « vélonomie » pour apprendre à entretenir et réparer son vélo, afin de toujours rouler en sécurité.



Expertise vélo pour le Plan Mobilité

De nombreuses mesures internes existent pour faciliter les déplacements à vélo, que ce soient des déplacements domicile-travail ou inter-entreprise.

Objectifs : Accompagner l'entreprise dans la mise en place de certaines mesures de son Plan de Déplacement.

Tarif et Condition : Cette prestation accompagne gratuitement toute autre prestation de ce catalogue effectuée depuis moins de un an dans l'entreprise.

Modalités : L'entreprise sollicite un entretien afin de préciser ses besoins en terme d'accompagnement, de conseils et d'expertise.

Contenu :

Voici des exemples de mesures qui peuvent être mises en place pour vos salariés :

- Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) : Une indemnité kilométrique pour les salariés utilisant leur vélo pour se rendre sur leur lieu de travail. Elle est fixée à 0,25€ par kilomètre parcouru. Pour l'employeur cette participation à l'IKV est exonérée de charges sociales dans la limite de 200€ par an et par salarié. Pour le salarié, l'IKV est exonérée d'impôt sur le revenu, limitée à 200€ par an.
- Mise à disposition de vélos : l'entreprise qui met à disposition de ses salariés, des vélos pour leurs déplacements domicile-travail peut bénéficier d'une réduction d'impôt. Ces vélos peuvent être achetés ou loués, et la réduction d'impôt concerne également l'entretien de la flotte de vélo et l'achat ou la location d'équipements de sécurité.
- Kit vélo : l'entreprise peut décider de récompenser les salariés cyclistes en leur offrant un kit vélo. Cela peut aussi être un moyen de s'assurer de leur sécurité en leur fournissant un équipement adapté et visible.

Recycl'Arte vous accompagne à définir les besoins, à distinguer les équipements indispensables des équipements superflus, à trouver les équipements qui peuvent faire la différence.

- Local vélo (outils, services, douche) : Tout bâtiment neuf doit prévoir des infrastructures permettant le stationnement sécurisé des vélos. En dehors de cette obligation, l'entreprise peut décider de créer un local vélo permettant le stationnement sécurisé de ses salariés et clients/visiteurs, et offrant d'autres services tels que casier de rangement, outils de réparation, pompe à vélo, douche, etc.

Chaque site, chaque activité, chaque personne, ayant leur particularité, d'autres mesures simples et efficaces peuvent être inventées. Recycl'Arte vous aide à définir vos besoins et vos possibilités et vous accompagne dans la réalisation de votre projet.

Grille récapitulative et tarifs

En cas d'annulation par l'établissement

Dans un délai de :

✂ • Moins de 14 jours avant la date de la prestation, l'établissement bénéficiaire s'engage à verser la somme de 50% de l'action à Recycl'Arte

✂ • Moins de 7 jours avant la date de la prestation, l'établissement bénéficiaire s'engage à verser la somme de 100% de l'action à Recycl'Arte.

Prestations	Durée	Public	Tarifs (Recycl'Arte est non assujettie à la TVA)
1. Formation « Conduite vélo en ville »	3h30	4 à 8 salarié.es	540 €
2. Formation « Coach vélo »	3h30	4 à 12 salarié.es	450 €
3. Formation pratique « Entretien et vérification du vélo »	2h	4 à 8 salarié.es	270,00 €
4. Adhésion collective à l'atelier d'auto-réparation de vélos	Selon les besoins des salariés (pas de limite)	Autant de salarié.es qu'en a l'entreprise	5,00 €/ salarié.es (au lieu de 20 euros/an) ou forfait de 400 € pour les entreprises de plus de 100 salarié.es
5. Vérification technique	> 3h à 1 intervenant > 6h à 1 intervenant ou 3 h à 2 intervenants	> 9 salarié.es max. > 18 salarié.es max.	> 270 € > 540,00 €
6. Forum	2 heures	x salarié.es (pas de limite)	270,00 € sans test VAE 500,00 € avec test VAE
7. Challenge « au boulot à vélo »			250,00 €